



N°15
16/07/2024



Animatrice filière

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :

Marion POMPIER ou

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Stéphane LUCAS

**Syndicat du Chasselas de
MOISSAC**

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale

de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle

autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé

du végétal Nouvelle-Aquitaine

Vigne /

Edition Limousin N°15

du 16/07/2024 »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- L'ensemble des cépages se situent au stade « fermeture de la grappe ».

Mildiou

- Peu de nouveaux symptômes visibles. Des contaminations ont pu avoir lieu la semaine passée. La météo de cette semaine devrait être défavorable au mildiou.

Oïdium

- Quelques nouveaux symptômes. Les conditions climatiques sont encore favorables. Selon le contexte, restez vigilants.

Black rot

- Pas de nouveaux symptômes visibles. La météo de cette semaine devrait être défavorable au black rot.

Flavescence dorée











- Troisième traitement (T3) en cours pour l'AB. Pour le conventionnel, à effectuer entre le 29 juillet et le 31 Août.

Météo

- Pour la période écoulée

Il est tombé entre 10 et 20 mm de pluie la semaine dernière. Les températures sont restées assez fraîches pour la saison, même si nous avons enregistré, un jour entre autres, de fortes chaleurs.

Prévisions du 17 juillet au 21 juillet 2024 (Source Météo France)

	Date	Mer 17	Jeu 18	Ven 19	Sam 20	Dim 21
19	Température	15-31	16-35	19-35	18-29	15-30
	Pluie	0-0	0-0	0-0	0-1	0-1
						
87	Température	11-27	13-32	16-31	15-25	13-25
	Pluie	0-0	0-0	0-0	0-1	0-1
						

Le beau temps sera majoritaire cette semaine, avec une hausse notable des températures jeudi et vendredi.

Stades phénologiques



		
Stades BBCH	75	77
Descriptif des stades	Grains de pois	Fermeture de la grappe

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Grains de pois	Fermeture de la grappe
Chardonnay		
Chenin		
Sauv. blanc		
Merlot		
Cabernet franc		
Cabernet sauv.		
Gamay (haute Vienne)		
Pinot Noir (Haute Vienne)		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Nous avons atteint le stade « Fermeture de la grappe » sur l'ensemble des cépages.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

- Modélisation (Potentiel Système IFV)**

Situation au 14 juillet :

La pression est forte sur les deux points considérés. **Des contaminations épidémiques d'intensité moyenne à forte ont été modélisées** lors de pluies significatives. Les extériorisations des contaminations du 6 juillet sont visibles depuis le milieu de la semaine dernière.

Simulation du 15 au 21 juillet :

La pression restera forte à Verneuil et sera moyenne à Branceilles à J+7. **3mm restent suffisants pour entraîner des contaminations épidémiques** sur les deux points. Les contaminations de la semaine passées sont en cours d'extériorisation. Le temps d'incubation modélisé reste de 5 jours.



Mildiou sur feuille – Crédit Photo Syndicat du Chasselas de Moissac

- Situation au vignoble**

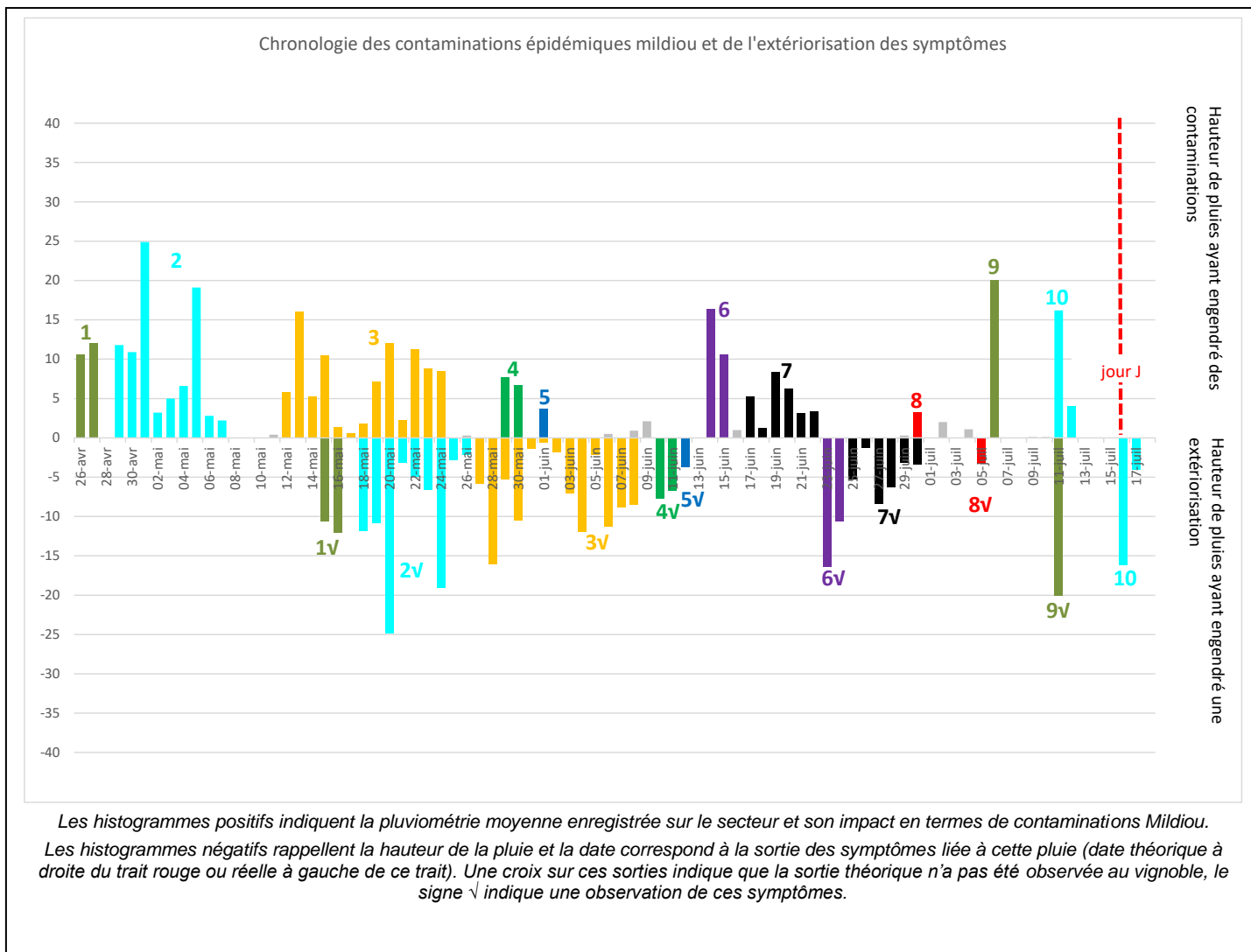
Le mildiou a peu progressé cette semaine. Quelques rares nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes sont visibles.

Évaluation du risque : La météo des jours à venir ne sera pas favorable au développement du mildiou. Bien que la pression reste forte, l'absence de pluie nous met à l'abri de nouvelles contaminations. Mais attention car des repiquages sont possibles en présence d'eau libre, notamment liée à des rosées persistantes.



Méthodes alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Toujours pas d'évolution du Black Rot cette semaine, mais les pluies de ces dernières semaines ont pu engendrer des contaminations. Le temps d'incubation de cette maladie est assez long.

Évaluation du risque : Le contexte climatique sera peu favorable au black rot cette semaine. Le stade de sensibilité maximal s'étend de la nouaison à la fin de la fermeture de la grappe. Nous serons bientôt moins soumis à la menace du black rot.

Méthodes alternatives : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).



Symptôme de Black Rot sur baies à différents stades d'évolution.
Crédit Syndicat du Chasselas Moissac

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

Situation au vignoble

Tant que les grappes ne sont pas au stade fermeture de la grappe totale, nous sommes encore sur la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.

Des symptômes sont visibles sur le secteur d'Allasac.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques sont toujours favorables à l'oïdium, mais le stade fermeture de la grappe est atteint. Le risque doit donc être envisagé selon les deux options suivantes :

1-Sur parcelle saine et cépages peu sensibles, la protection peut être stoppée.

2-Sur parcelle présentant des symptômes ou un historique oïdium important, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Méthodes alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Oïdium sur baies- Crédit Syndicat du Chasselas

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

• Modélisation

Selon le modèle, les stades sont hétérogènes. Dans le Lot, les stades s'étendent de L1 à L3 de la deuxième génération.

Situation au vignoble

Pas d'observations cette semaine.

Évaluation du risque : En l'absence de papillon dans les pièges, et de glomérules sur les parcelles en 1ère génération, la lutte contre la 2ème génération des vers de grappe est inutile. Il faudra maintenant rester attentif à la présence d'œufs et de perforation des baies par une éventuelle 2ème génération.

Seuil indicatif de risque :

* 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2

* 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)



Méthodes alternatives : La confusion sexuelle présente un bon niveau d'efficacité. C'est une alternative intéressante pour la gestion de ce ravageur.



📖 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

Flavescence Dorée (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF.

T1	du 20 juin au 27 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1	Terminé
T3	en conventionnel : Entre le 29 juillet et le 31 août. en AB : 10 jours après le T2	En attente en cours pour l'AB

Dans le département de la Corrèze, les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2023. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
- Les communes anciennement contaminées (non contaminées en 2023), qui n'ont pas été prospectées 3 ans de suite, où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

Liste des communes disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Communication de la DRAAF Aquitaine :

[Note d'information Flavescence dorée 2024 sur les traitements obligatoires contre la Flavescence dorée sur le secteur de la Corrèze \(dates, nombre de traitements et communes\).](#)

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages et à arracher vos rejets de porte-greffe sans oublier aux bords des parcelles, pour éviter de créer des zones de refuges aux insectes lors des traitements.



Larve (L3) de *Scaphoideus titanus* -Crédit photo
www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate
Pictures



*Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale. Retrouvez [ici](#) la note technique 2024 sur les résistances aux maladies en vigne.

Divers

- Faune auxiliaire



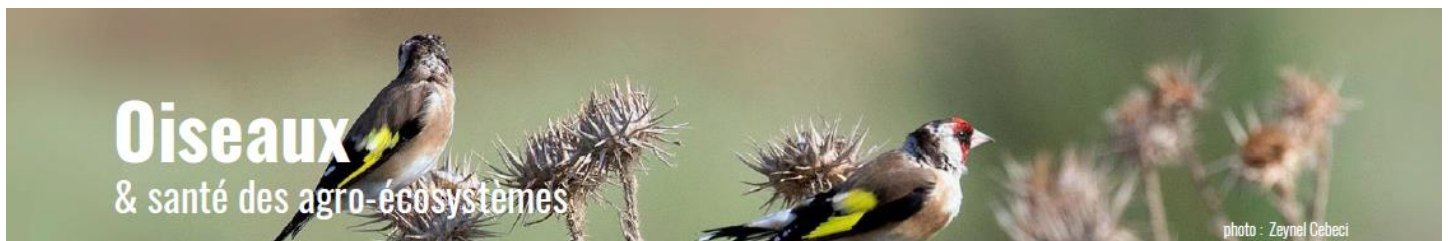
Chrysope – Crédit Photo : Sébastien BALLION (CEFEL)



Syrphe
Crédit Photo Gil BENAC

Note nationale Biodiversité – Oiseaux

Consultez cette note en cliquant sur l'image ci-dessous :



Prochain BSV, le 23 juillet 2024

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze. le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »